A. L'ECOLE ET SA GOUVERNANCE

L'école a une mission principale de formation d'ingénieurs, une stratégie, des objectifs, une organisation et des moyens conformes à cette mission.

A.1 Identité et autonomie

L'école a une identité effective et une implantation géographique identifiée et visible. Elle définit ses objectifs d'enseignement, de recherche et de pédagogie, son organisation et ce qui constitue l'identité spécifique de ses diplômés. L'école dispose d'une réelle autonomie statutaire ou d'un cadre clair de délégation traduite par un conventionnement afin d'avoir de façon pérenne des moyens matériels et des ressources humaines nécessaires à l'exercice de sa mission (enseignements, pédagogie et organisation).

L'Institut National Polytechnique de Toulouse, dénommé « Toulouse INP », est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) ayant statut d'université, placé sous tutelle du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, MESR), fédérant trois grandes écoles d'ingénieurs publiques (INP-AgroToulouse, INP-ENSEEIHT, INP-ENSIACET), une classe préparatoire (La Prépa des INP) et un institut de formation tout au long de la vie (Institut de la Promotion Supérieure du Travail - centre régional toulousain du Conservatoire National des Arts et Métiers, IPST-CNAM). Toulouse INP est un acteur majeur de l'ingénierie du site toulousain qui diplôme environ 150 docteurs/an et 1000 ingénieurs/an, spécialistes du numérique, de l'énergie, de la matière, du transport, de l'environnement, de l'agronomie et du vivant. Ce creuset unique permet de faire évoluer les pratiques, de créer des solutions sobres et durables et d'imaginer les nouveaux chemins intégrant les enjeux de la transition écologique.

Toulouse INP est partenaire de 13 laboratoires en cotutelle avec les établissements toulousains et les organismes nationaux de recherche : le CNRS, INRAE et l'IRD. Sa stratégie vise à encourager les laboratoires à développer des recherches innovantes en phase avec les problématiques des transitions environnementales et le développement durable.

Toulouse INP est géré par un COmité de DIRection (CODIR) ou Bureau de la Présidence (BP), selon les mandatures. C'est une instance stratégique qui réunit chaque semaine la gouvernance de Toulouse INP et les directeurs des écoles, dont INP-AgroToulouse. Il permet de partager les informations et de valider les stratégies de l'Établissement. Il examine, avant les instances, les propositions du budget annuel, de l'expertise emplois, les schémas directeurs et émet un avis sur toutes les décisions impactant les personnels et les usagers.

L'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (INP-AgroToulouse pour son nom de marque et d'usage) est une école interne de Toulouse INP relevant de l'article L.713.9 du Code de l'Education (*les principaux points permettant une certaine autonomie de l'école : le conseil d'école définit le programme pédagogique et le programme de recherche ; le directeur est ordonnateur des recettes et des dépenses et a autorité sur l'ensemble des personnels affectés*). Elle est située sur le campus d'Auzeville-Tolosane, au sud de Toulouse. L'Ecole est composée de 6 départements d'enseignement géré par un ou deux directeurs. Elle est certifiée ISO 9001 & 14001. Les principaux textes qui régissent son fonctionnement sont les suivants :

- article L.713.9 du Code de l'Éducation, Livre VII,

- article 50 et 51 des statuts de l'INP (dernière modification 15 juin 2021),

- statuts de l'ENSAT (dernière modification décembre 2019),

- règlement intérieur de l'INP-ENSAT (dernière modification décembre 2019).

Le fonctionnement de l'INP-AgroToulouse est également régi par les textes qui précisent le rôle de l'Enseignement Agricole et le Code Rural, notamment ses articles R812-33 et R812-35 qui mentionnent l'Ecole la liste des établissements d'enseignement supérieur agricole public relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

INP-AgroToulouse diplôme entre 175 et 200 ingénieurs agronomes par an mais aussi des étudiants de master (co-accrédité avec les Universités de Toulouse et de Jean-Jaurès), de mastère (l'école est porteuse du MSEI pour 6 écoles d'ingénieurs partenaires) et du diplôme National d'œnologue (DNO – en partenariat avec la faculté de Pharmacie de l'Université de Toulouse). L'ensemble de la formation a été restructuré lors du projet pédagogique ENVOL (*détaillé plus loin*) qui a permis de déployer l'Approche par Compétences (AP).

INP-AgroToulouse s'appuie sur 6 laboratoires de recherche en partenariat avec 3 autres tutelles (le CNRS, INRAE, l'Université de Toulouse). INP-AgroToulouse est gouverné par un CODIR composé du directeur, du directeur adjoint, du directeur des études, de la secrétaire générale, de représentant de chaque laboratoire et des directeurs de département qui se réunit mensuellement. De plus, un CODIR en formation restreinte, composé uniquement de la gouvernance, se réunit hebdomadairement pour la gestion quotidienne d'INP-AgroToulouse. Tous ces points seront détaillés dans les chapitres spécifiques suivants.

Eléments de preuve :

Statuts de l'école

Contrat d'objectif, COP ou COM, (écoles publiques et privées labellisées EESPIG)

Participez à l'analyse SWOT du **Chapitre A1 (Identité et autonomie)** en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://app.wooclap.com/QLXETI?from=instruction-slide

Souhaiteriez-vous appliquer des modifications au **Chapitre A1 (Identité et autonomie)** ? Si oui, vous pouvez proposer des modifications en cliquant ci-dessous :

https://app.wooclap.com/AZQGPC?from=event-page

A.2 Stratégie

Une note d'orientation stratégique a été élaborée par la direction et approuvée par ses instances. Si l'école est une composante d'un établissement, cette note d'orientation est en cohérence avec la stratégie de l'établissement.

Elle définit notamment les orientations majeures de l'école en matière de positionnement dans son environnement, de politique de site, de politique de formation, de recherche et d'innovation, d'intégrité

scientifique, de politique partenariale au niveau national et international, de responsabilité sociétale et environnementale, d'entrepreneuriat et de stratégie numérique.

Au sein de Toulouse INP, des objectifs opérationnels ont été proposés dans le cadre du contrat pluriannuel 2021-2026. Ce contrat a été signé avant la mise en œuvre du projet de transformation en Centrale Toulouse Institut et prévoyait une formalisation de la politique d'établissement selon 4 axes stratégiques :

Axe 1 - Toulouse INP un établissement d'ingénierie ancré dans le site

Axe 2 – Un établissement attractif, ouvert et inclusif

Axe 3 – Un établissement en capacité de répondre aux attentes du monde socio-économique

Axe 4 – Professionnaliser la stratégie de pilotage pour assurer une gouvernance agile de l'établissement.

Par la suite, un Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance à l'élaboration (COMP) a été élaboré pour la période 2025-2027. Il a été soumis au Rectorat en septembre 2024 *(nous sommes actuellement à l'attente du retour de l'Etat)*. Ce document se décline autour de 6 objectifs :

Objectif 1 - Déployer un modèle orienté vers le projet étudiant et diversifier les publics ;

Objectif 2 : Intensifier les réseaux et les partenariats ;

Objectif 3 : Obtenir la labellisation DD&RS ;

Objectif 4 : Faciliter le quotidien des étudiants et lutter contre les précarités ;

Objectif 5 : Moderniser et maîtriser les ressources ;

Objectif 6 : Identifier un positionnement gagnant-gagnant pour Toulouse INP au sein de la Grande Université de Recherche qui est la cible des expérimentations en cours sur le site toulousain.

La Direction actuelle de INP-AgroToulouse, en accord avec la stratégie de son établissement, s'est engagée pour son mandat de 2021 à 2025 (*voir bilan de la stratégie de l'École*) à consolider sa position en tant qu'école d'enseignement supérieur de références dans les domaines de l'agronomie, de l'alimentaire, de l'environnement et de l'œnologie. Le principal objectif est de cultiver un environnement qui doit être un terreau afin de favoriser la mise en œuvre et le développement d'une école robuste et agile dans son environnement, et capable de s'adapter aux défis d'aujourd'hui et de demain. Les politiques stratégique et qualité de l'école sont développées via 6 axes politiques mobilisateurs non hiérarchiques et exclusifs dans le cadre des ISO 9001 & 14001 qui sont développés plus en détail dans la suite du rapport :

Axe 1. Une école responsable

Axe 2. Une école membre de grands réseaux

Axe 3. Une offre pédagogique innovante pour une formation attractive

Axe 4. Un triptyque recherche, innovation et entrepreneuriat impactant

Axe 5. Un engagement fort dans le développement durable

Axe 6. Un patrimoine adapté aux objectifs de formation, de recherche et Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS)

Pour mettre en place la stratégie de INP-AgroToulouse, la direction s'appuie sur les décisions prises en CODIR et en CODIR élargi, ainsi que sur celles prises en Conseil d'école (trois/an). L'état d'avancement des différents projets stratégiques est communiqué aux élus du Conseil d'école mensuellement et à l'ensemble du personnel lors d'assemblées générales (2 fois par an).

Éléments de preuve :

Note stratégique approuvée par l'instance de gouvernance de l'école (conseil d'administration, conseil d'école...)

A.2.1 Responsabilité sociétale et environnementale

L'école a construit une stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale qui irrigue son organisation, son fonctionnement et chacune de ses missions. Celle-ci est déclinée en objectifs qui font l'objet d'un suivi.

En termes de responsabilité sociétale, l'école veille à la diversité et à l'équilibre des profils au sein de ses instances, de sa direction, du corps enseignant, des étudiants, à la diversité des origines géographiques et sociales parmi les étudiants, à l'inclusion de tous les publics et en particulier des personnes en situation de handicap, à la qualité de vie au travail, à la sécurité au travail, à la lutte contre les discriminations et les violences de toutes sortes. L'école s'inscrit dans les dispositifs nationaux de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. L'école propose un dispositif adapté de signalement comprenant une cellule d'écoute pour les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes et communique son existence auprès des élèves et des personnels.

Elle s'assure du respect des exigences en matière d'intégrité scientifique, de déontologie et d'éthique.

En termes de responsabilité environnementale, l'école vise à maîtriser les impacts environnementaux de son activité : fonctionnement, campus, recherche, numérique, achats, vie étudiante, international… et notamment à réduire ses consommations d'eau et d'énergie, dans un souci de décarbonation. Elle met en place un pilotage de l'évaluation de l'empreinte environnementale de ses activités et de sa structure et un plan de progrès associé. L'école permet à ses élèves d'acquérir les compétences nécessaires pour accompagner les transitions écologique et énergétique en privilégiant une approche systémique et elle suit l'évolution des métiers en lien avec ces grands enjeux de société.

L'école forme aux enjeux de la RSE l'ensemble de ses personnels à commencer par l'équipe de direction.

Elle mène auprès des élèves des actions de sensibilisation et de prévention sur l'ensemble de ces sujets.

S'appuyant sur les actions ponctuelles portées par les différentes associations étudiantes (et surtout l'association GreenSAT de INP-AgroToulouse) et des personnels de l'Établissement, Toulouse INP a commencé à s'organiser par la création d'une vice-présidence écologisation en 2021 (création d'un comité Transition Écologique et Sociale de Toulouse INP ; rédaction d'un schéma directeur DD&RSE adopté en conseil d'administration en juin 2024 ; premier bilan d'émission de gaz à effet de serre en décembre 2024).

L'INP-AgroToulouse est la première école publique d'agronomie certifiée ISO 14001 pour sa démarche environnementale. Ainsi, la qualité et le DD&RS sont portés par une volonté politique clairement exprimée par l'équipe de Direction comme cela a été mis en avant en octobre 2021 par le « classement

national des écoles et universités pour changer le monde » réalisé par ChangeNOW et les Echos START. L'École a ainsi été classée 1ère école d'Ingénieurs dans la thématique « stratégie et publication des objectifs ». Grâce au dialogue instauré avec l'ensemble de la communauté, l'École a structuré sa stratégie selon trois niveaux (voir les audits annuels ISO 9001 et 14001 :2015) :

Niveau 1 : en interne par des comportements exemplaires et responsables des usagers du campus (élèves, collaborateurs internes et externes) en matière de développement durable et par une démarche d'amélioration continue conduite par l'ensemble des équipes ;

Niveau 2 : dans ses activités de Formation et de Recherche par la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux ;

Niveau 3 : auprès des parties prenantes et des acteurs du territoire pour préparer les futures générations aux enjeux de demain et impulser de nouveaux projets ambitieux.

La Direction de l'INP-AgroToulouse a choisi de mettre le DD&RS parmi ses objectifs stratégiques et prioritaires faisant partie intégrante du projet de l'École, de sa mission et de ses valeurs. Cette ambition est incarnée depuis le mois de janvier 2021 par la création d'un poste de chargée de mission DD&RS auprès de la Direction qui a en charge d'assurer le pilotage de la démarche Qualité et DD&RS. La Direction ambitionne d'être labellisé DD&RS d'ici 2026 avec un dépôt effectué mi-2025 du dossier d'auto-évaluation de Toulouse INP auprès du CIRSES (Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur). Cette démarche est participative et co-construite avec tous les acteurs.

Les équipes d'INP-AgroToulouse s'inscrivent dans une démarche d'amélioration constante et la Direction s'est engagée à poursuivre les actions déjà en place pour maîtriser l'empreinte écologique du Campus. En effet, le campus est le théâtre d'expérimentations et les équipes travaillent depuis longtemps à relever de nombreux défis tels que réduire les déchets, avoir une consommation énergétique raisonnée, préserver la biodiversité, déployer des circuits courts, conserver et gérer les ressources naturelles, prévenir et gérer les risques, développer le transport et la mobilité durable ou encore conduire une politique humaine, sociale, de parité et de diversité. Dans ce cadre nous soutenons l'association GreenSAT et son ouverture à l'ensemble des acteurs du site de l'Agrobiôpole (en plus de nous, l'ENSFEA, l'EPLEFPA d'Auzeville et le centre d'Occitanie-Toulouse d'INRAE).

Côté Formation, depuis 2017, l'école a fait le choix de transformer sa maquette pédagogique au travers d'une approche par compétences pour former les élèves dès la 1ère année et dans tous les parcours de la formation ingénieur aux enjeux DD&RS. Ainsi, la démarche portfolio ou la réflexivité sont des leviers qui permettent de former les élèves au décryptage du réel et à la construction progressive d'un esprit éclairé, autonome et critique. Dès leur rentrée, les étudiants participent à des ateliers de formation aux enjeux climatiques, environnementaux, sociaux, alimentaires et organisationnels (mise en place de la Rentrée Climat obligatoire pour tous les élèves). Les apprenants sont confrontés à des situations complexes que peut rencontrer l'ingénieur agronome et doivent travailler en interdisciplinarité lors de deux projets de mises en situation professionnelle par semestre en mobilisant différents fronts de sciences agronomique, environnementale, numérique, économique, sociale et agroalimentaire. Le temps de projet pour les élèves a aussi été doublé sur les deux premières années de la formation, ce qui leur permet de s'exercer à différentes situations professionnelles au plus proche des territoires.

Le sujet des transitions a été largement intégré dans les enseignements de l'École *(UEs Projet Agir dans un monde en transition, Données agri-environnementales, Sciences agronomiques dans un contexte de transition, Enjeux environnementaux et de durabilité, …).* En particulier, l'unité d'enseignement « Agir dans un monde en transition » a été mise en place afin que les étudiants analysent une controverse

en lien avec l'agronomie et l'environnement afin de développer leur vision systémique. Les élèves sont sensibilisés aux transitions dès leur arrivée en 1ère année (Fresque du climat, atelier 2 Tonnes, Fresque de la Biodiversité, Fresque des zones humides qui a été créée par des étudiants d'AgroToulouse, ...). Les élèves ont pris conscience que le changement climatique faisait peser de nouveaux risques. Lors de leur choix de stage ou lors de leur 1er emploi, ils adoptent des critères écologiques pour choisir leur future entreprise, cherchant ainsi à concilier ambition du monde professionnel et responsabilités sociales (par exemple 60 à 70% des premiers emplois de nos élèves sont des métiers verts ou verdissants).

De plus, avec l'Institut Agro Montpellier nous avons obtenu en septembre 2024 un appel à projet Région Occitanie compétences transitions. Le principal objectif est de co-construire un programme de conférences thématiques et des podcasts offrant une immersion dans les enjeux complexes de la transition socio-écologique. Ces initiatives interactives visent à élargir les horizons des élèves, à les sensibiliser aux défis actuels et à les inspirer à s'engager activement dans la recherche de solutions durables, ce qui participe de la réduction de l'éco-anxiété. Les étudiants sont impliqués dans le choix des intervenants et des thématiques abordées. Leur inclusion, dans le processus créatif, est déterminant pour qu'ils s'emparent de ces problématiques et se mettent en action. Nous réfléchissons aussi avec l'Institut Agro Montpellier sur des échanges de pratiques sur l'alignement pédagogique et l'implémentation dans les formations en lien avec les transitions et les Objectifs de Développement Durables de l'ONU.

Les élèves sont au cœur de la démarche environnementale d'INP-AgroToulouse. Grâce aux étudiants, le restaurant universitaire du campus a été le premier CROUS en France à s'être engagé dans la démarche « Mon Restau Responsable ». L'engagement associative est fort chez les élèves. Au sein de l'association GreenSAT, membre du RESES (Réseau Etudiant pour une Société Ecologique et Solidaire), les élèves portent des projets écologiques sur le campus comme le potager partagé avec son séchoir solaire, la ReCyclerie qui permet de donner une deuxième vie à de nombreux objets, épicerie solidaire ou des ateliers voués à encourager les membres de l'école à adopter une démarche toujours plus respectueuse de notre planète. Les deux premiers projets ont remporté le concours éco-campus de la ComUE en 2021 et 2022.

La vie associative et étudiante à l'école y est foisonnante. Nous y accompagnons tous nos élèves en communiquant par tous les moyens et à tous les moments sur les contacts préventions santé et HVSS les plus importants au sein de l'école (nomination d'un binôme constitué de la secrétaire générale et d'un assistant de prévention comme coordinateurs de la vie étudiante ; accompagnement tous les ans des président et vice-président du BDE au séminaire Cpas1Option ; sensibilisations durant les 15 premiers jours à la prévention aux addictions, aux HVSS et aux transitions écologiques et sociétales).

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences à caractère sexiste et sexuel et afin de poursuivre les efforts engagés depuis plusieurs années sur la qualité de vie au travail, Toulouse INP met à disposition des étudiants et des agents deux dispositifs :

- Une cellule de signalement a été créée pour les élèves, étudiants et doctorants victimes, témoins et confidents.

- Un espace d'écoute, d'accompagnement et de suivi pour le personnel qui souhaite s'exprimer des difficultés rencontrées dans un cadre protecteur.

INP-AgroToulouse recrute très majoritairement les élèves sur les concours du SCAV (Services des concours Agro Véto ; voir chapitre spécifique). Ainsi le profil des élèves n'est pas connu avant leur recrutement. Cependant d'autres voies de recrutement ont été mises en place et permettent d'améliorer la diversité des élèves (recrutement d'Admis sur Titres Diplôme étrangers par exemple). De plus, l'implication d'élèves et enseignants dans des projets pour attirer des collégiens et lycéens vers l'enseignement supérieur (dans le cadre des Cordées de la réussite) et en particulier des élèves boursiers ou en situation de handicap (Mon projet dans le Sup, porté par ACORDA) a pour vocation d'attirer des élèves en promouvant la diversité. Aujourd'hui, 30 à 40% des élèves recrutés sont des boursiers.

Afin de promouvoir la parité, les listes de candidats dans les différentes instances électives (Conseil d'Ecole - CE, Conseil des Etudes et de la Vie Etudiante - CEVE) sont composées alternativement de personnes de genre différent. Dans les comités de sélection des enseignants-chercheurs, la parité est requise pour toutes les sections CNU.

De plus INP-AgroToulouse avec Toulouse INP propose des formations en lien avec les transitions à tout son personnel : éco-anxiété, participation et animation de diverses fresques et d'atelier 2 Tonnes. L'effet boule de neige est attendu en formant son personnel et notamment ses enseignants-chercheurs aux transitions, INP-AgroToulouse encourage une diffusion progressive des transitions dans l'ensemble des activités pédagogiques et pas seulement dans les unités d'enseignement ciblées sur les transitions.

Côté Recherche, la Direction accompagne les laboratoires soucieux de la prise en compte des enjeux DD&RS dans la conduite de leurs projets de Recherche. Ainsi, dès 2021, plusieurs laboratoires ont choisi de construire leur Bilan Gaz à Effet de Serre (BGES) grâce à l'outil GES1point5. La Direction soutient cette initiative qui permettra à terme d'estimer l'empreinte carbone à l'échelle du campus. Dès que l'avis de la Direction sera sollicité, priorité sera donnée aux demandes de financement de projets de recherche répondant à des enjeux DD&RS.

Éléments de preuve :

Note de politique "Responsabilité Sociétale et Environnementale", ou schéma DDRS ou labellisation DDRS

Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

A.2.2 Politique de site

Les écoles, en leur qualité d'acteur pour la formation, la recherche et l'innovation, participent au déploiement de la politique de site visant à la création de pôles à visibilité régionale, nationale et internationale. Elles participent activement à l'élaboration de la stratégie du site qui a pour finalité de favoriser les rapprochements entre universités, écoles et organismes de recherche, tout en respectant l'identité propre de chacun.

INP-AgroToulouse est très active dans sa politique de site à travers divers réseaux.

Campus de l'Agroécologie et des Transitions

Localement, au sein de l'Agrobiopôle d'Auzeville-Tolosane, l'INP-AgroToulouse bénéficie d'un environnement propice à ses activités de formation, de recherche, de transfert d'innovation et de tiers-lieu. La dynamique développée conjointement avec l'EPLEFPA d'Auzeville, l'ENSFEA et le centre

d'Occitanie-Toulouse INRAE permet aujourd'hui des évolutions pertinentes sur le site avec la création d'un Campus de l'Agroécologique et des Transitions (CAT) en mars 2025. L'ambition générale du CAT est de développer, entre les structures du campus, une compétence collective sur le changement systémique pour transformer les systèmes agri-alimentaires vers plus de durabilité en :

1/ développant les synergies et la coopération,

2/ expérimentant et incubant des idées en termes de recherche, formation, expérimentation et d'action avec et pour la société,

3/ favorisant l'émergence de projets collaboratifs et interdisciplinaires,

4/ développant un projet d'aménagement du campus,

5/ rendant visible ses compétences et ses actions.

Nous avons par exemple répondu ensemble à un Appel à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir (AMI CMA) pour former les acteurs et accompagnateurs de la Transition Agro-écologique via le développement commun de formations continues.

ComUE de Toulouse

L'INP-AgroToulouse, via son établissement Toulouse INP, est membre fondateur de la ComUE UFTMiP (aujourd'hui nommée ComUE expérimentale de Toulouse). Ces communautés d'établissements ont été des ancrages forts de la coordination territoriale visant à renforcer, soutenir et rendre visible la recherche et les formations conduites sur le site. La contribution en tant que membre de ces coordinations territoriales successives se poursuit maintenant dans la constitution comme membre associé de Toulouse INP de l'EPE Université de Toulouse (UT). Les recherches sont conduites par les acteurs de terrain et, ainsi, la réussite collective est fondée sur la capacité à coordonner, faire émerger, soutenir les idées qui demain seront constitutives d'avancées scientifiques et technologiques pour la société. Au-delà de la recherche, les partenariats locaux ou nationaux se traduisent aussi en formation, par la co-accréditation des masters avec les universités et établissement du site (UT, Université Toulouse Jean-Jaurès, UT2J et Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse, INSA), des échanges avec d'autres écoles d'ingénieurs, notamment au sein du réseau de l'Alliance Agreenium (regroupant toutes les écoles publiques Vétérinaire et Agronomique ainsi que le CIRAD et INRAE) et du consortium Toulouse Tech Grandes Ecoles (TTGE).

Toulouse Tech Grandes Ecoles

Issu de l'élargissement des écoles d'ingénieur à l'ensemble des grandes écoles du territoire toulousain, TTGE vise à favoriser la concertation et à développer des synergies et des projets communs entre les Grandes Écoles, en cohérence avec la politique de site portée par la ComUE de Toulouse. La mise en œuvre des actions repose sur plusieurs groupes de travail thématiques. Une équipe d'animation, constituée d'un permanent rattaché à la COMUE de Toulouse et d'un enseignant à temps partiel assure la coordination et le déploiement des projets collectifs. Le financement du consortium repose sur la contribution des établissements/écoles membres, complétée par une participation de la ComUE de Toulouse. Grâce à cette organisation, TTGE mène de nombreuses actions stratégiques :

- Rendre l'offre de formation plus cohérente et plus lisible pour les étudiants et les employeurs ;

- Anticiper les besoins émergents et adapter les formations via son Conseil de Prospective, qui réunit établissements et employeurs. Parmi les thématiques traitées ces dernières années : Automobile, Entrepreneuriat, Cybersécurité, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), …
- Diversifier le recrutement des étudiants, notamment grâce à la Passerelle de Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) TTGE (jusqu'en 2024) ;
- Promouvoir la créativité et l'innovation pédagogique, à travers des initiatives comme « 48 heures pour faire vivre des idées », la mutualisation d'ingénieurs pédagogiques ou encore les travaux de la Commission des responsables de formation ;
- Développer des formations transverses telles que le Certificat Big Data, ou en IA générative ;
- Encourager le partage de bonnes pratiques et la mutualisation des processus et des ressources, avec par exemple la création d'un module commun de formation pour les nouveaux enseignants ou le projet Biodiversité des campus ;
- Servir de relais et de facilitateur pour les projets de site.

Agropolis International

Toulouse Agri Campus (TAC) est un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) créé en 2005 entre l'ENSFEA, INRAE, l'EI PURPAN, l'ENVT, INP-AgroToulouse, qui ont été rejoints ensuite par l'Université de Toulouse et l'INSA de Toulouse. TAC a contribué à l'émergence du pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation (ASOI), du Centre d'Innovation sur l'ALImentation (CISALI), du master Agro Food Chain … et se retrouve en perte de dynamique après 2016. L'ENSFEA, INRAE, EI Purpan, INP-AgroToulouse, ENVT et UT se sont remobilisés en avril 2022 et ont été rejoints par l'EPLEFPA Auzeville en septembre 2022.

Agropolis International (AI), association créée en 1986 sur le périmètre « Languedoc Roussillon » couvre les thématiques agriculture, alimentation, environnement et biodiversité et regroupe des partenaires institutionnels représentant une diversité d'acteurs (ESRI ; collectivités territoriales ; organisations professionnelles et de la société civile). Son rôle, à travers une plateforme multi-acteurs est d'offrir une structure de services en appui aux initiatives collectives de ses membres et au dialogue science-société, d'accueillir et d'organiser des évènements, de coordonner l'action et d'offrir une production éditoriale.

En 2021, des discussions de rapprochement AI-TAC ont été initiées. Dès la fin 2022, un groupe de travail est-ouest a été créé pour préparer une préfiguration qui a conduit fin 2024 à la proposition de création d'une seule structure réunissant l'ensemble des membres, avec 2 pôles Est/Ouest formalisés et pouvant fonctionner en autonomie avec 2 co-présidents. Ce rapprochement a été finalisé en décembre 2024 pour le vote du conseil de l'École et du conseil d'administration (CA) de Toulouse INP, et en janvier 2025 par celui du CA d'Agropolis International. Le projet commun est de faciliter les échanges au sein des communautés scientifiques, de stimuler les interactions recherche société, d'accompagner les politiques publiques et de former et renforcer les capacités des acteurs. Les acteurs à ce jour du pôle Agropolis Occitanie Ouest sont INRAE, INP-AgroToulouse, ENVT, UT, ENSFEA, EPLEFPA Auzeville et EI Purpan. Outre les cotisations de l'ensemble de ses membres, l'association sera soutenue financièrement par la Région Occitanie, Montpellier Méditerranée Métropole et Toulouse Métropole dans le cadre des Contrats de Plan État-Région (CPER), mais aussi par le CIRAD, INRAE et l'IRD ; elle peut bénéficier en outre de subventions ponctuelles de l'État ou de l'Europe.

Institut Agro

L'Institut Agro et AgroToulouse ont souhaité renforcer leurs coopérations dans une démarche partenariale depuis 2022. Une convention d'association a été formalisée et votée par les différentes instances des deux établissements/écoles en juillet 2024, afin de conjuguer nos expertises et d'être plus forts ensembles pour accomplir nos missions et de répondre de la manière la plus pertinente possible aux enjeux des transitions des systèmes agricoles et alimentaires dont l'enseignement supérieur et la recherche agricole doivent s'emparer, en appui aux politiques publiques dans ce domaine. Les principaux objectifs poursuivis sont les suivants :

- Approfondir la connaissance réciproque de nos écoles et favoriser les échanges d'expérience et de bonnes pratiques ;

- Amplifier, par des actions de communication coordonnées, la promotion, la défense, l'attractivité et le développement du diplôme d'ingénieur agronome ;

- Développer des projets communs de formation, de vie étudiante, d'innovation et de recherche au service des transitions agricoles, environnementales, alimentaires et de l'agroécologie, et ce afin de renforcer nos complémentarités et d'améliorer notre efficience collective ;

- Jouer pleinement le maillage territorial pour favoriser les synergies avec l'enseignement technique agricole, améliorer nos recrutements, promouvoir l'innovation pédagogique et favoriser les mobilités de nos étudiants entre spécialisations en renforçant la complémentarité de certaines de nos spécialisations, voire en développant des mutualisations entre elles ou le développement de spécialisations conjointes notamment dans les dimensions numériques et de la biologie computationnelle.

CDESA

Notre rattachement au MESR pourrait, dans un premier temps, restreindre nos interactions avec les autres écoles d'agronomie relevant du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA). Mais le directeur de l'INP-AgroToulouse est nommé conjointement par les deux ministres, et nous sommes maintenant invités à la Conférence des Directeurs de l'Enseignement Supérieur Agricole, (CDESA) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA), ainsi que celle pour la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) et les responsables de la recherche.

Alliance Agreenium

L'ambition de l'Alliance Agreenium est de mettre en œuvre, grâce à un cadre de fonctionnement agile, des projets engagés sous la marque Agreenium et d'amplifier la collaboration par la mise en œuvre d'actions nouvelles. La participation de l'INP-AgroToulouse au collectif de AA est forte pour les 4 sous-commissions : formation/recherche (ex : lancement de cours en ligne pour préparer les concours, soutien de formations pour les doctorants, participation à l'AMI CMA sur la bioéconomie, …), international (ex : distribution de bourses Erasmus+ d'Agreenium, dispositif de recrutement mutualisé au Sénégal, …), numérique (ex : production d'open ressources, participation au projet AMI DemoES HERCULE 4.0 autour de la transformation numérique de l'enseignement supérieur, …) et communication (ex : participation à l'AMI CMA Avenir-Agro, participation commune au Salon International de l'Agriculture (SIA), organisation de colloques des Carrefours de l'Innovation Agronomiques (CIAG), …). Les établissements/écoles membres partagent la vision stratégique de l'importance du renforcement de la coordination entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'AA a vocation à apporter cet appui au niveau du territoire national, avec une ambition européenne et internationale, complémentaire des ancrages locaux et politiques de sites des établissements signataires.

Éléments de preuve :

Participation à une politique de site (au sens de l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, regroupement ou fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche prévus par la loi du 22 juillet 2013, conventions et partenariats divers entre établissements d'enseignement supérieur du site) ou preuves d'actions mises en commun

A.2.3 Communication

L'école élabore une politique de communication liée à ses missions et à ses positionnements au niveau régional, national et international.

L'école utilise des outils de communication non discriminants, non stéréotypés et est attentive à l'accessibilité numérique des supports.

La communication externe est organisée, cohérente avec la stratégie de l'établissement et contribue à améliorer la notoriété et l'attractivité de l'établissement. Elle répond à des exigences d'intégrité et de transparence.

La communication interne vise à informer les personnels et les apprenants et à développer leur motivation et leur sentiment d'appartenance.

L'école s'assure de la diffusion publique d'informations qualitatives et quantitatives, objectives et à jour, sur l'école et/ou l'établissement, les conditions de recrutement, les objectifs, les programmes, les coûts et les financements possibles de chaque formation, les compétences visées, les acquis d'apprentissage (Learning Outcomes) et les méthodes d'évaluation des résultats des formations et diplômes qu'elle offre. L'école affiche pour chacune de ses formations les résultats de l'insertion professionnelle de ses diplômés.

Elle se porte garante de l'exactitude des informations données et publiées et en particulier des données certifiées par la direction de l'école à la demande de la CTI.

L'école contribue à la diffusion des connaissances scientifiques et techniques vers les entreprises et la société ; elle participe à la diffusion de l'information sur les métiers de l'ingénieur et les formations qui conduisent au diplôme.

L'INP-AgroToulouse développe une politique de communication cohérente avec ses missions et ses ambitions aux échelles régionale, nationale et internationale. Cette politique repose sur plusieurs axes stratégiques définis en lien avec la Direction. Elle vise à valoriser la diversité des activités de l'École auprès de publics variés : futurs élèves, partenaires, entreprises, médias, alumni… La communication interne est également une priorité, avec pour objectif de renforcer le lien entre étudiants, enseignants et autres personnels (Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, personnels Sociaux et de Santé – BIATSS). Elle est effectuée essentiellement via 3 canaux : mails ciblés (élèves, enseignants, BIATSS, laboratoires, entreprises hébergées, alumni, …), panneaux télévisuels et newsletters hebdomadaires. L'École affirme ainsi son ancrage dans l'écosystème local, tout en renforçant sa visibilité à plus large échelle. Le service Communication & Partenariats entretient des relations étroites avec les partenaires institutionnels comme Toulouse INP, la ComUE, TTGE ou l'Alliance Agreenium mais aussi avec ses partenaires locaux comme la communauté d'agglomération SICOVAL, l'ENSFEA ou l'EPLEFPA d'Auzeville, ce qui permet de redistribuer l'information. La stratégie de communication vise à accompagner les évolutions d'INP-AgroToulouse et de son environnement. Elle contribue à faire rayonner l'Établissement et à soutenir ses missions fondamentales. La communication est pensée

comme un levier d'attractivité, de cohésion interne et de développement. Les partenariats sont intégrés à cette dynamique pour répondre aux besoins de formation, recherche, innovation et de tiers lieux.

L'École veille à utiliser des outils de communication inclusifs, non discriminants et exempts de stéréotypes. Elle porte une attention à l'accessibilité de ses supports numériques afin de garantir une information claire et équitable pour tous les publics. Dans cette perspective, l'écriture inclusive est intégrée dans la communication externe notamment sur les réseaux sociaux, dans le respect des bonnes pratiques de lisibilité. L'accessibilité numérique est également une préoccupation. En effet, le site internet est conçu avec une navigation structurée, des contrastes de couleurs adaptés pour une meilleure lisibilité, ainsi que des textes alternatifs pour certaines images afin de permettre leur compréhension par les lecteurs d'écran. Consciente des enjeux techniques et humains liés à l'accessibilité, l'École a formé ses équipes de communication à ces questions. Cette démarche vise à favoriser l'inclusion et à garantir à chacun et chacune un égal accès à l'information, en cohérence avec les valeurs portées par l'Établissement.

La communication externe de l'Établissement est structurée, cohérente avec sa stratégie globale, et joue un rôle clé dans le renforcement de sa notoriété et de son attractivité. Elle est conduite dans un esprit d'intégrité, de clarté et de transparence. Cette communication repose sur une stratégie déclinée en un plan d'actions annuel, élaboré par la responsable du service Communication & Partenariats et validé par la Direction de l'École. Ce plan, construit à partir des décisions stratégiques de l'École, offre une vision d'ensemble des actions à mener et permet de les planifier et de les organiser entre les membres de l'équipe. La polyvalence des agents permet un travail transversal et coordonné avec les autres services de l'Établissement. Le plan regroupe de nombreuses actions : mise à jour et animation du site internet, gestion des réseaux sociaux (Linked In, Instagram), conception de supports de communication, relations presse, organisation ou participation à des événements (salons, forums, journées portes ouvertes, événements professionnels, …). Enfin, pour les acteurs du monde socio-économique, plusieurs dispositifs permettent de valoriser les opportunités de collaboration avec l'École : échanges lors des salons et forums, diffusion d'une newsletter partenaires trois fois par an, et lien actif avec le réseau des anciens élèves via les associations dédiées.

La communication interne occupe une place centrale dans la stratégie de l'École. Elle a pour objectifs d'informer efficacement les personnels et les élèves, de favoriser la circulation des informations entre les différents acteurs de l'École et de l'Établissement, et de renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance à la communauté de l'INP-AgroToulouse et Toulouse INP. Elle s'adresse à l'ensemble des publics internes : élèves, enseignants, chercheurs et personnels administratifs de l'École, mais aussi à ceux de Toulouse INP, des autres écoles publiques d'agronomie, des services communication des écoles partenaires, ainsi qu'aux acteurs du site tels que l'EPLEFPA d'Auzeville ou l'ENSFEA. Le service communication développe des actions variées pour animer cette dynamique interne : diffusion d'une newsletter régulière, mise à jour de l'intranet, affichage sur les écrans dynamiques et organisation d'événements fédérateurs. Ces actions sont parfois accompagnées de supports de communication ou de goodies, notamment lors de rendez-vous marquants comme la rentrée des personnels.

Le site web d'AgroToulouse constitue une source d'information essentielle pour les futurs élèves, les familles et les partenaires. Il présente de manière claire et structurée l'ensemble de l'offre de formation de l'École : contenus des programmes, spécialisations, modalités d'admission, conditions d'alternance, coûts de la scolarité et diplômes délivrés. Parmi ces derniers figurent le diplôme d'ingénieur agronome, les masters et mastère, le Diplôme National d'Œnologue (DNO) et les formations continues. La transparence sur les débouchés professionnels est également assurée : les résultats d'insertion des diplômés sont consultables dans la rubrique dédiée à la formation d'ingénieur.

Ces données sont issues de l'enquête annuelle réalisée par la Conférence des Grandes Écoles (CGE). Le site fait l'objet de mises à jour régulières, en particulier sur les pages relatives aux formations et aux conditions d'admission, afin de garantir la fiabilité et l'actualité des informations diffusées. Ces contenus sont également relayés dans les supports imprimés de l'École, notamment les plaquettes de présentation distribuées lors des salons, forums et journées portes ouvertes.

L'École se porte garante de l'exactitude et de la fiabilité des informations qu'elle publie. Le service communication, en collaboration avec les ingénieurs qualité de l'Établissement, participe à la transmission des données demandées dans le cadre des enquêtes CTI. Ces données sont collectées auprès des services de l'École, vérifiées et validées par la Direction de l'École avant transmission sur la plateforme de la CTI. Elles contribuent à la transparence de l'information délivrée au public et aux parties prenantes, et participent à l'amélioration continue de l'offre de formation.

L'École joue un rôle actif dans la diffusion des connaissances scientifiques et techniques auprès des entreprises, du grand public et de la société dans son ensemble. Elle participe également à la valorisation des métiers de l'ingénieur et des formations qui y conduisent, en lien avec ses missions de service public. Elle s'implique régulièrement dans des événements de diffusion des savoirs, tels que la Journée des sols, où ses enseignants-chercheurs interviennent pour partager leur expertise. Elle collabore également de façon étroite avec l'Alliance Agreenium, notamment à travers la production de MOOC et sa participation aux journées CIAG, contribuant ainsi à rendre les connaissances scientifiques accessibles à tous.

L'École s'attache également à faire connaître les métiers de l'ingénieur, en participant à des événements grand public comme le salon Régional de l'agriculture (Régal) sur un stand dédié aux métiers de l'agriculture, ou divers salons et forums des métiers, en lien avec les acteurs socio-économiques et de l'insertion professionnelle.

Enfin, la sensibilisation des jeunes publics fait partie intégrante de cette démarche, notamment grâce à l'engagement de ses associations étudiantes et de son personnel qui interviennent ponctuellement dans des établissements scolaires pour développer une approche ludique et participative des grands enjeux de demain (organisation de Fresques du climat, de la biodiversité, ...), et promouvoir l'enseignement supérieur (Cordées de la Réussite, projet ACORDA).

Éléments de preuve :

Site internet (en français et anglais)

Intranet / plateforme de travail (ERP)

Réseaux sociaux

Participez à l'analyse SWOT du **Chapitre A2 (Stratégie)** en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://app.wooclap.com/HIIPEQ?from=instruction-slide

Souhaiteriez-vous appliquer des modifications au **Chapitre A2 (Stratégie)** ? Si oui, vous pouvez proposer des modifications en cliquant ci-dessous :

https://app.wooclap.com/ENGSLL?from=event-page

A.3 Gouvernance

L'école a une gouvernance forte associant dans ses décisions stratégiques l'ensemble de ses parties prenantes. L'équipe de direction a des responsabilités clairement identifiées et est animée par une directrice ou un directeur aux pouvoirs clairs et étendus.

A.3.1 Instances d'administration

Elles garantissent la représentation de toutes les parties prenantes des formations d'ingénieurs de l'école, notamment les représentants d'entreprise, les personnels et enseignants, les apprenants, les institutions publiques et/ou privées, au sein des organes de direction de l'école.

L'INP-AgroToulouse est une école interne de Toulouse INP de type "article L.713.9".

Le Directeur de l'INP-AgroToulouse est nommé conjointement par le Ministre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MSER) et le Ministre du MASA sur proposition du Conseil de l'École et choisi dans l'une des catégories de personnel qui ont vocation à enseigner dans l'École, sans condition de nationalité. Son mandat est de cinq ans, renouvelable une fois (le directeur actuel est sur un premier mandat débuté le 1er janvier 2021). Le Directeur de l'École coordonne les activités de l'École en recherche, formation et innovation, organise les services, assure la gestion administrative et financière de l'École.

Le Conseil de l'École (CE) est l'instance collégiale décisionnaire qui définit la politique générale de l'École, et notamment les orientations pédagogiques, de recherche, budgétaire, de Ressources Humaines (RH) et de stratégie, dans le cadre de la politique déterminée par Toulouse INP et de la réglementation nationale en vigueur. Il est animé par un président extérieur à l'Ecole et il est composé de 30 membres répartis d'après les collèges électoraux définis par l'article D719-4 du code de l'éducation : enseignants et enseignants-chercheurs, élèves et personnels administratifs et de 10 personnalités extérieures (représentant la DRAAF, les ONR, la Région et des entreprises des secteurs de l'Ecole). Il se réunit au moins 3 fois par an. Un point de rencontre entre les élus internes de l'Ecole et le directeur a été mis en place pour améliorer la diffusion d'informations et centrer les CE sur les décisions les plus stratégiques.

Les décisions prises en CE sont validées en Conseil d'Administration (CA) de Toulouse INP.

Le Conseil des Études et de la Vie Étudiante (CEVE) a un rôle de proposition auprès du Conseil d'École en définissant les orientations des enseignements de formation, du déroulement de l'année universitaire en favorisant les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives. Il coordonne l'activité des départements de formation et est consulté sur les conditions de vie et de travail des usagers et des personnels. Le CEVE est consulté sur les modifications du règlement de scolarité, de maquette pédagogique, sur la répartition des aides sociales et des aides pour la mobilité internationale, ... Il est composé de 27 membres : enseignants et enseignants-chercheurs, élèves, personnels BIATSS et de personnalités extérieures. Le CEVE est animé par le directeur des études et il a lieu au moins 3 fois par an.

Les décisions prises en CEVE sont validées en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de Toulouse INP.

Le Conseil de Perfectionnement a un rôle consultatif et veille sur la qualité, l'attractivité et la pertinence de l'offre de formation de l'École. Le Conseil de Perfectionnement de l'École est composé d'une dizaine de personnalités de renom issus tant du monde académique que du monde économique. Il est animé par le président du Conseil d'Ecole. En parallèle, les Alumnis sont sollicités tous les ans lors

des conférences AgroPro qui sont des tables rondes faisant intervenir plusieurs diplômés de l'Ecole autour d'un thème choisi collégialement avec la direction de l'Ecole (exemple : Management, savoir faire & savoir être ; les solutions des agros fac au changement climatiques ; les agros dans les circuits courts ; l'étique en agronomie)

La Commission Pédagogique d'Orientation, qui comprend différents personnels de l'École, se réunit au moins 3 fois par an pour traiter de toutes les questions précisées dans le règlement de scolarité (mobilité internationale, demande de spécialisation dans une autre école, demande de césure …).

A l'échelle de Toulouse-INP il existe également une Commission Recherche (CR) concernant toutes les questions en lien avec la recherche.

Éléments de preuve :

Composition des Conseils statutaires (CA ou conseil d'école), Conseils de Perfectionnement, Conseil scientifique, éventuellement Fondation

A.3.2 Organisation de l'école

Elle garantit la mise en œuvre et le suivi de sa politique générale, de ses orientations stratégiques et du projet de formation dans de bonnes conditions matérielles et morales.

L'INP-AgroToulouse est une école interne et fondatrice de Toulouse INP qui a vocation de former des ingénieurs du vivant (ingénieurs agronomes). L'École est autonome au niveau de sa formation et des pédagogies employées.

L'INP-AgroToulouse est administrée via différents conseils et instances (cf. §A.3.1). Le comité de direction (CoDir) se réunit tous les lundis après-midi après le bureau de la Présidence de Toulouse INP. C'est une instance stratégique en mode restreint (qui comprend le Directeur, le Directeur adjoint, le Directeur des Etudes et la Secrétaire Générale). Des personnels internes (chargés de missions et/ou responsables de services et/ou Correspond Recherche) ou externes peuvent être sollicitées afin d'apporter leur éclairage sur des sujets stratégiques à traiter. Il permet de partager les informations et de valider les stratégies de l'École. Il traite de tous les dossiers relatifs au fonctionnement de l'Ecole. Il examine, avant les instances, les propositions à porter.

La Direction a travaillé avec les équipes supports pour formaliser en 2022 des organigrammes fonctionnels et ainsi définir des fonctions précises pour chaque service et pour chaque collaborateur. Ce travail a permis de clarifier les différents postes qui existent au sein de l'École et les interfaces entre les services. Les équipes communication et partenariats ont fusionné, de même que les équipes technique et logistique. Le pôle appui à la pédagogie s'est enrichie avec aujourd'hui quatre ingénieurs pédagogique dont trois sur projet. Le pilotage du volet DD&RS a été confié à un binôme… L'organisation de l'école a évolué depuis la dernière accréditation Cti avec notamment une structuration en pôle (pilotage, appui à la formation, techniques, département d'enseignement et recherche, …).

Toutes les parties prenantes sont ainsi représentées au sein des instances de l'École (cf. §A.3.1 Instances d'administration). De plus, le Système de Management Qualité Environnement (SMQE) impose une revue de direction annuelle qui permet de faire un bilan de l'année N-1 et de partager la trajectoire des équipes pour l'année N et ainsi définir les objectifs et les actions à conduire en lien avec la politique qualité-DDRS définie par l'équipe de Direction.

Une fois par mois, le CoDir se réunit en formation élargie aux directeurs des UMRs et des responsables des départements de formations, permettant le partage d'information, dans une logique de définition des priorités au niveau de l'École et d'une prise de décision transparente et rapide (expertise d'emploi, hygiène et sécurité, investissement, fermeture campus, questions relatives aux projets de recherche, …).

Plusieurs réunions sont organisées dans cette même logique de partage d'information et de validation des projets transverses selon le contour des personnes concernées (organisation de la rentrée universitaire, des évènements sur et en dehors du campus, de projets transverses, …) :

1/ les chefs de services de l'École autour de la Secrétaire Générale chaque semaine ;

2/ les responsables des départements de formation (au moins 3 fois par an), accompagnés des responsables de spécialisations de dernières années (au moins 4 fois par an) autour du directeur des études ;

3/ les responsables des associations et clubs étudiants autour de la direction et des coordinateurs de la vie étudiantes (au moins 1 fois par mois) pour traiter des activités des clubs et associations, partager les évènements et projets de l'école notamment ceux à co-construire, ...

Enfin, au moins deux Assemblées Générales (AG) par an sont organisés afin de faire le bilan avec l'ensemble du personnel du campus (dont les hébergés) sur les principaux évènements qui ont émaillé la vie de l'École et l'évolution des principaux projets stratégiques. Les AGs constituent un moment clé de la vie collective au sein de l'école. Véritable espace d'informations et d'échanges, les AGs contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle unie autour des missions de formation, de recherche et de service public. L'année est également rythmée par plusieurs événements conviviaux (voeux, galettes, fin d'année universitaire, ...) qui renforcent la cohésion des équipes.

Ainsi, toutes ces instances/comités/assemblées sont des lieux d'échange d'information tant ascendante que descendante et de réflexion stratégique collective sur les projets de l'école et leur mise en œuvre.

Dans le cadre du fonctionnement global de Toulouse INP, des réunions régulières (mensuelles ou trimestrielles) entre les équipes des services communs et centraux (Direction des Ressources Humaines, Direction du Patrimoine, Direction des Affaires Financières, Communication, Qualité, ...) et les équipes de l'INP-AgroToulouse jouent un rôle essentiel pour assurer une cohérence d'action et une gestion efficace des moyens à l'échelle de l'établissement. Ce travail collectif vise à renforcer la coopération entre les services de Toulouse INP et l'INP-AgroToulouse mais également les autres composantes (INP-ENSEEIHT, INP-ENSIACET, Prépa des INP, ...).

Éléments de preuve :

Organigramme hiérarchique et fonctionnel de l'école, liste et composition des comités et commissions (Comité de direction, de la vie étudiante…)

Participez à l'analyse SWOT du **Chapitre A3 (Gouvernance)** en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://app.wooclap.com/SKCDXR?from=instruction-slide

Souhaiteriez-vous appliquer des modifications au **Chapitre A3 (Gouvernance)** ? Si oui, vous pouvez proposer des modifications en cliquant ci-dessous :

https://app.wooclap.com/UEZMYO?from=event-page

A.4 Missions de l'école

L'école forme les élèves à l'exercice du métier d'ingénieur par l'obtention du diplôme d'ingénieur et développe une politique en matière de recherche et d'innovation en propre ou en coopération.

A.4.1 Offre de formation de l'école

L'école a une stratégie globale d'offre de formation ; elle est claire, diversifiée, adaptée aux besoins des entreprises et de la société.

L'école a une offre de formation diplômante d'ingénieur, initiale et éventuellement continue qui s'inscrit en cohérence et complémentarité avec l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement et de celle du ou des sites.

La formation continue qualifiante et certifiante répond notamment aux besoins d'actualisation et de développement des compétences des ingénieurs et cadres dans leurs fonctions.

L'offre de formation de l'INP-AgroToulouse est relativement variée, pour un effectif global lors de l'année universitaire 2024-2025 autour de 600 élèves.

L'INP-AgroToulouse délivre un diplôme d'ingénieur agronome, sans spécialité, accessible sous le statut d'étudiant (FISE) ou sous le statut d'apprenti (FISA). Cette formation est également ouverte à la Validation d'Acquis d'Expérience (VAE) et à la formation continue (FC). C'est cette formation, cœur de métier de l'École, qui fait l'objet de la suite de ce rapport. La formation se déroule sur 3 années de bac + 3 à bac +5. Les élèves suivent un tronc commun pendant 3 semestres, puis choisissent des unités d'enseignement thématiques au cours d'un semestre et se dirigent en dernière année vers l'une des 10 spécialisations en internes et bien d'autres en externe. Ils terminent leur parcours par un projet de fin d'études réalisé dans une entreprise ou un laboratoire de recherche.

Le Diplôme National d'Œnologue (DNO) regroupe autour de 70 inscrits sur 2 ans de formation et se fait uniquement en alternance (apprentissage, formation continue et contrat de professionnalisation). Trois formations de masters (Biologie des Plantes et Microorganismes Associés ; Biotechnologie ; Géomatique) sont actuellement proposées dans le cadre de la dernière campagne d'accréditation en partenariat avec d'autres établissements Toulousains. L'INP-AgroToulouse est aussi porteur d'un Mastère spécialisé® (Eco-Ingénierie) pour 6 écoles d'ingénieurs internes ou associées à Toulouse INP.

L'École est aussi autorisée à organiser le D.P.E. en Agriculture. Les candidats sont très rares (parfois un tous les trois ans). Le chargé de mission formation continue de l'INP-AgroToulouse est le référent D.P.E.

A.4.2 Politique de recherche

Les formations d'ingénieurs de l'école s'appuient sur des activités de recherche et d'innovation en propre, en partenariat ou en s'appuyant sur des laboratoires de recherche identifiés de son environnement dont la qualité est reconnue par la communauté scientifique (évaluation Hcéres ou évaluation équivalente dans les pays étrangers) ainsi que par les milieux socio-économiques.

Les enseignants-chercheurs de l'école disposent d'une quotité de temps de travail suffisante pour réaliser leur activité de recherche.*

L'école assure à ses élèves un environnement de recherche par la présence sur chacun de ses sites d'enseignants-chercheurs permanents et, en propre ou en partenariat, de matériels dédiés à la recherche, locaux, plateformes…

Le titre d'ingénieur diplômé conférant le grade de master, les diplômés ont la capacité de poursuivre leur cursus par une formation doctorale. L'école, à travers les enquêtes d'insertion professionnelle qu'elle réalise auprès de ses diplômés ingénieurs, suit le nombre de diplômés ingénieurs poursuivant dans cette voie.

Pratiquement l'ensemble des enseignants-chercheurs affectés à l'INP-AgroToulouse (19 à 20 Professeurs des Universités (PR), 35 à 36 Maîtres de Conférences (MCF) et 4 à 5 Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) sur la période 2020-2021 à 2024-2025) consacre 50 % de leur charge de travail à des activités de recherche. Ils sont rattachés à l'un des six laboratoires de recherche (UMR) sous co-tutelles Toulouse INP et INRAE ou CNRS : AGIR, CRBE, Dynafor, GenPhySE, LGC, LRSV. Un PR et deux MCF, dont les thématiques scientifiques sont très spécifiques, sont également rattachés à trois UMR dont l'Établissement n'est pas tutelle : LIPME, TBI et Toxalim.

Chaque spécialité de 3ème année est adossée à un département d'enseignement, dont les champs de compétences correspondent à un ou deux laboratoires de recherche. Cette configuration assure une forte articulation entre formation et recherche. Ainsi, les enseignements — notamment en 3ème année — s'appuient sur les structures et infrastructures de recherche présentes sur les sites, comme par exemple le data center et le cluster de calcul utilisé dans la spécialisation "Biologie computationnelle". Nos laboratoires hébergent ou ont accès à plusieurs plateformes technologiques (Toulouse Plant Microorganism Phenotyping, Héliaphen, Imagerie, Installation expérimentale …), qui sont mobilisées dans les enseignements. Le réseau de chercheurs et de professionnels issus du monde socio-économique constitue également un vivier d'intervenants sollicités, ce qui permet aux élèves d'être sensibilisés à la recherche, à travers des rencontres, des projets, et des enseignements dédiés (par ex : UEs INIRE, PPART, CIV, spécialisations). Il en résulte qu'un nombre croissant d'élèves ingénieurs s'orientent vers les métiers de la recherche, avec environ 10 % d'entre eux poursuivant en doctorat à l'issue de leur cursus.

Les doctorants sont inscrits dans quatre écoles doctorales : SEVAB, SDU2E, TESC et MEGEP. Ils sont soutenus par l'Alliance Agreenium à travers l'École Internationale de Recherche d'Agreenium (EIR-A). Trois laboratoires sont actuellement membres de quatre Laboratoires d'Excellence (LabEx) : LabEx SMS (Structuration des Mondes Sociaux) pour AGIR, LabEx TULIP (Towards a Unified theory of biotic Interactions) pour le LRSV, LabEx CEBA (Centre d'Etude de la Biodiversité Amazonienne) et DRIIHM (Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieux) pour le CRBE. Les enseignants-chercheurs de l'École sont également impliqués dans plusieurs Écoles Universitaires de Recherche (EUR) adossées à ces LabEx, qui visent à former des ingénieurs et chercheurs internationaux sur des enjeux interdisciplinaires : EUR SSW (Structuration des Mondes Sociaux), EUR TULIP, EUR TESS (Toulouse Graduate School Earth and Space Science) et EUR UNITIED (University of Toulouse graduate school of emerging infectious dieseases).

Un effort significatif est engagé pour renforcer les liens entre la recherche et la société, notamment à travers l'implication dans des chaires d'enseignement et de recherche : Chaire AXA sur l'Écologie Fonctionnelle des Montagnes, Chaire GERMEA pour comprendre les transformations des entreprises agricoles et leur place dans la recomposition des chaînes de valeur, Chaire In'FAAQT dédiée aux démarches de qualification des produits agro-alimentaires mobilisant l'amont des filières et Chaire Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie sur la préservation de la biodiversité en milieu ruraux.

Éléments de preuve :

Publications des enseignants-chercheurs de l'École (liste des publiants de l'École et nombre des publications), si le laboratoire d'affiliation n'est pas évalué par le Hcéres

Laboratoires en propre ou en partenariat accueillant des enseignants chercheurs de l'École

Lien vers le(s) rapport(s) Hcéres du ou des laboratoires

Participez à l'analyse SWOT du **Chapitre A4 (Missions de l'Ecole)** en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://app.wooclap.com/DYUIKM?from=instruction-slide

Souhaiteriez-vous appliquer des modifications au **Chapitre A4 (Missions de l'Ecole)** ? Si oui, vous pouvez proposer des modifications en cliquant ci-dessous :

https://app.wooclap.com/SAYUJE?from=event-page

A.5 Moyens et leur emploi

Les instances de gouvernance de l'école veillent à ce que des moyens nécessaires et adaptés soient affectés à l'école afin d'assurer la qualité de la formation et de l'ensemble des missions de l'école.

A.5.1 Ressources humaines

L'école dispose d'un nombre suffisant d'enseignants et d'enseignants-chercheurs permanents ainsi que de personnels administratifs et techniques lui permettant de définir et de mettre en œuvre son projet pédagogique.

L'école emploie des enseignants et des enseignants-chercheurs dont le profil et les qualifications sont cohérents avec ses ambitions stratégiques et ses missions : titres, expérience professionnelle passée, compétences thématiques adaptées et diversité thématique du corps enseignant, compétences pédagogiques, implication en recherche.

L'école s'appuie sur des enseignants vacataires non permanents en particulier issus du milieu socio-économique afin d'assurer des enseignements de spécialisation ou à vocation professionnalisante. Elle s'assure que leurs interventions sont adaptées aux objectifs des formations et de qualité.

L'école accompagne ses personnels pour les faire progresser dans leurs missions et leur carrière.

Les moyens humains de l'École sont attribués par le CA de Toulouse INP. L'Ecole traite en direct avec Toulouse INP ce qui nécessite un dialogue constant via les expertises d'emplois.

Dans le contexte de responsabilités et compétences élargies (RCE), Toulouse INP a mis en place depuis plusieurs années une politique de gel de postes afin de contenir l'évolution de la masse salariale due au GVT (Glissement Vieillesse Technicité). Chaque année, 1 poste sur 2 de PR vacant n'est pas reconduit au recrutement ainsi que 1 MCF sur 3 et 1 sur 2 ou 1 sur 3 pour les personnels BIATSS. Les gels de postes sont compensés par le financement d'heures complémentaires ou parfois des recrutements contractuels pour les personnels BIATSS. Néanmoins, après plusieurs années d'application stricte de ce principe, il est apparu important de pouvoir desserrer un peu la pression car cela pouvait avoir à terme des effets néfastes tant sur les enseignements que sur le fonctionnement des services. Dès lors, il a été décidé que les écoles interne de Toulouse INP abondent l'enveloppe de masse salariale sur leurs ressources propres afin de passer le cap de l'année 2020-2021. Toulouse INP s'est appuyé sur les

Lignes Directrices de Gestion (LDG) ministérielles pour élaborer ses propres LDG dès 2019 et ainsi proposé une politique RH locale adaptée à ses besoins et à ses aspirations. Les LDG sont renforcées par le cadrage de l'expertise emplois qui met en avant le repyramidage des personnels de catégorie C, la perspective de carrière pour tous les agents, la promotion de la politique d'inclusion, de non-discrimination et de pérennisation, ainsi que l'adéquation formation/recherche des profils d'enseignants-chercheurs, et leur inscription dans la politique de recherche du site.

Depuis 2020, 5 MCF, 5 PR, 3 ADT, 2 TECH, 3 ASI et 3 IGE titulaires ou CDI ont été recrutés et affecté à l'INP-AgroToulouse pour combler les départs à la retraite ou vers d'autres horizons professionnels. 2 MCF et 1 ADT titulaires sont prévus pour le recrutement en septembre 2025. Au 1er janvier 2025, l'Ecole compte comme enseignants et enseignants chercheurs : 20 PR, 35 MCF, 4 ATER, 2 enseignants en CDI, 1 enseignant en CDD, 1 CDD MAST et 3 PRAG/PRCE. Dans les services supports et soutiens sur le campus, nous avons : 8,5 ETP cat. A titulaires et 3,5 contractuels, 10 cat. B titulaires et 3 contractuels, 12 cat. C titulaires et 1 contractuel. Une sensibilisation des membres de jury au recrutement sans biais a été impulsée pour les recrutements des BIATSS. Est proposé depuis peu aux présidents des comités de sélection des enseignants-chercheurs une sensibilisation sur le recrutement non discriminant. Une gestionnaire RH dédiée suit l'ensemble des recrutements et s'assure du bon déroulement du processus dans le respect des règles d'inclusion et de non-discrimination. Ainsi, aujourd'hui, AgroToulouse affiche un ratio femmes/hommes pratiquement équilibré. Toulouse INP s'engage dans une politique de recrutement de personnel en situation de handicap avec une volonté d'ouverture de concours réservés à hauteur de 2 par an au minimum.

Renforcé par la crise Covid-19, le télétravail est de plus en plus répandu au sein de l'établissement et de l'école. Au fil des années, Toulouse INP a développé le dispositif pour sensibiliser les agents au télétravail et apporter de la souplesse entre des formules avec jours fixes ou jours flottants et des possibilités de report du jour non télétravaillé pour nécessité de service. L'Ecole a adopté une politique numérique adaptée avec mise à disposition d'ordinateurs portables, écrans et outils de partage et d'organisation du travail journalisé (conférences et chats via la suite RAIMBOW…), dans le respect des normes TES. En 2024-2025, Toulouse INP a lancé à titre expérimental la semaine de 4,5 jours pour les personnels BIATSS. Le déploiement de ces dispositifs a été fait dans le cadre d'une refonte du règlement du temps de travail qui a assoupli les plages obligatoires de présence journalière. Cette démarche vise à concilier la vie professionnelle avec l'organisation personnelle des agents. Ces modalités sont validées par le N+1 et la direction de chaque service de manière à pouvoir assurer les missions principales de l'établissement et de l'Ecole.

Dans un souci permanent d'adaptation des compétences de tous ses personnels aux besoins des services à assurer, l'École et Toulouse INP ont soutenu de nombreuses actions de formation continue. Il est à noter que la mise en œuvre de notre réforme pédagogique de l'approche par compétence a conduit de nombreux enseignants à suivre des formations en lien avec la pédagogie, et ainsi à renforcer la dynamique existante autour des ingénieurs pédagogiques. Ainsi, nous continuons à accompagner la carrière des enseignants, des enseignants chercheurs et des BIATSS et notamment des plus jeunes recrutés en ayant des entretiens réguliers sur la base du volontariat. L'objectif, sans se substituer aux instance (par exemple le CNU pour les enseignants-chercheurs), est ici de disposer d'un espace d'échanges entre la direction de l'École et ses personnels qui, tout en étant de fait informel, permet par exemple d'identifier d'éventuels problèmes rencontrés par les collègues ou d'accompagner leurs réflexions d'évolutions de carrière tant en formation qu'en recherche.

L'École s'appuie aussi sur des enseignants vacataires ou bénévole en particulier issus du milieu socio-économique afin d'assurer des enseignements plutôt à vocation professionnalisante. Cela représente en moyenne sur les dernières années universitaires (moyenne de 2020-2021 à 2023-2024) à 24,5% du

total des heures d'enseignements (entre 20% - pendant les périodes de confinement - et 27,5% selon les années). Elle s'assure que leurs interventions sont adaptées aux objectifs des formations. Pour cela les responsables des Unités d'Enseignements (UE) doivent faire une demande via un formulaire dématérialisé où il est demandé avant l'intervention prévue, notamment le statut de l'intervenant, les coordonnées de l'employeur, l'intitulé du cours et son type, et la motivation du choix de l'intervenant retenu. L'intervention ne se fait qu'après la validation de la RH et de la secrétaire générale de l'École pour la partie administrative, et de l'intérêt pour les apprenants par le directeur ou le directeur des études.

Éléments de preuve :

Personnels administratifs et techniques

Bilan social

Plan de formation, incluant un volet RSE

A.5.2. Locaux et ressources matérielles

L'école dispose de locaux et de moyens matériels qui lui permettent d'accomplir ses missions et l'ensemble de ses activités dans de bonnes conditions : locaux de formation, moyens informatiques, équipements pour les travaux expérimentaux, centre de documentation multimédia, plateformes de haute technologie…

L'école offre des conditions matérielles qui permettent aux élèves-ingénieurs de bénéficier pleinement et en toute sécurité de la formation et de favoriser leur développement personnel.

L'école met à la disposition des élèves-ingénieurs des locaux leur permettant de développer une vie étudiante et associative de qualité : résidences, restaurants universitaires, installations sportives, locaux associatifs. Elle s'assure en lien avec les collectivités territoriales de l'existence et du développement de moyens de transports collectifs suffisants pour les élèves et les personnels.

L'école développe l'accessibilité de ses locaux aux personnes en situation de handicap en particulier aux personnes à mobilité réduite (PMR).

L'INP-AgroToulouse est une école où il fait bon vivre avec des bâtiments modernes et accessibles à tous (notamment pour les personnes à mobilité réduite), des logements et un restaurant universitaires récents, des aménagements spécifiques pour la biodiversité et la mobilité douce. Elle est située sur un campus de 114 hectares, l'Agrobiopôle, partagé avec deux autres structures de formation : la Cité des Sciences Vertes (comprenant l'EPLEFPA d'Auzeville, un centre de formation et son exploitation agricole) et l'ENSFEA (l'École de Formation des Enseignants Agricoles). Le regroupement des trois écoles sur le campus s'est effectué en 1998, avec pour objectif de créer un pôle d'enseignement, de recherche et d'innovation autour de l'agronomie et de l'environnement cohérent. A l'extrémité des parcelles agricoles de l'exploitation se trouve le centre INRAE d'Occitanie--Toulouse.

La surface bâtimentaire est de 14 389 m^2 répartie en 3 bâtiments. Sur le site de l'Agrobiopôle se trouve le bâtiment A (créé en 1998) de 10 358 m^2 dont 3 000 m^2 pour l'enseignement (1000 m^2 pour le Centre de Documentation Multimédia et le Learning center) et 4 200 m^2 pour la recherche. Le Learning Center a été inauguré en 2015. Il comprend des salles de pédagogie active, des zones de travail silencieuses ou moins silencieuses en lien avec la documentation papier et numérique, des espaces de détente, une zone d'exposition et des salles de travail en groupe à disposition pour les élèves, notamment dans

le cadre de leurs projets. Dans ce bâtiment se trouve aussi tous les services administratifs, la Maison des étudiants et la ReCyclerie.

Le bâtiment C de 1 639 m2 est le plus récent (mis en service en septembre 2017). Il permet d'accueillir 359 m^2 pour les activités d'enseignements, 707 m^2 pour la recherche et près de 153 m^2 pour accueillir des entreprises (au 1er janvier 2025 : Adict Solutions, Bois Valor et le CEN Occcitanie qui participe à l'enseignement et/ou la recherche). Enfin, le bâtiment B situé sur le centre INRAE d'Occitanie-Toulouse est presque exclusivement consacré à accueillir les laboratoires de recherche (environ 3000 m^2).

Trois serres externes peuvent aussi être utilisées pour les activités de formation, de recherche et de vie étudiante. Pour la vie de campus, 117m^2 de places de vélos et de nombreuses zones aménagées pour le co-working et de détente (terrain multi-sports, boulodrome) sont mises à disposition pour l'ensemble du personnel, des hébergés et des élèves.

Toutes les données réglementaires (sécurité, accessibilité, …) font l'objet d'un suivi régulier. L'ensemble du parc est sous avis favorable des commissions de sécurité ; les contrôles techniques règlementaires sont réalisés et suivis. Les levées d'observations sont priorisées selon leur importance en termes de sécurité grâce à l'aide du service Patrimoine de Toulouse INP.

Soucieuse du bien-être de ses collaborateurs et des élèves, la Direction veut renforcer ses actions dans le cadre de la qualité de vie sur le campus, notamment en proposant de nouveaux aménagements. En effet, les pratiques ayant beaucoup évolué depuis la crise sanitaire, il a été nécessaire de repenser l'ensemble des espaces et des pratiques associées : rénovation de la salle de dégustation, moderniser les équipements de conférences et de visio de nos salles et amphithéâtres, créer une salle de post-cats (disponible depuis début 2025) , une salle de multi-activités et une cuisine pédagogique qui devrait être terminée en septembre 2025. Nous travaillons actuellement sur le réaménagement de la halle technologique du bâtiment C et l'installation d'aéroponie et d'aquaponie à des fins de formations, recherche et de démonstration. Des études de faisabilité sont en cours pour développer un approvisionnement énergétique via la biomasse sur le campus.

Sur le campus se trouvent aussi 120 logements (inaugurés en septembre 2018) et un restaurant labellisé Resto responsable (inauguré en septembre 2020), tous les deux gérés par le CROUS Occitanie.

Des conventions bipartites avec L4ENSFEA et la Cité des Sciences Vertes, permettent à l'École de pouvoir utiliser gracieusement des salles de cours, les amphithéâtres, les salles de Learning center, le fablab, le tiers-lieu les installations sportives, les champs de l'exploitation agricole le hangar machinisme, ...

Éléments de preuve :

Surfaces d'enseignement totales (propres et partagées) et par élève

A.5.3 Systèmes d'information et moyens numériques

L'école dispose d'un schéma directeur des systèmes d'information mis à jour régulièrement. L'école s'appuie sur une charte ou un règlement du numérique pour définir les usages associés. Cette charte est connue et signée par l'ensemble des personnels et des élèves.

Tant pour les formations que pour l'administration, l'école s'appuie sur un système d'information, sur des infrastructures réseau associées et des outils numériques adaptés : des logiciels de simulation pour les disciplines scientifiques et de conception assistée dans les disciplines techniques, des logiciels permettant le distanciel, des logiciels permettant la gestion et l'organisation de l'école.

Face à l'augmentation des risques cyber, l'école dispose d'un programme de couverture des règles fondamentales de sécurité (identification des risques et des responsabilités, gestion des identifiants et des accès, gestion des sauvegardes, tests de sécurité, communication et formation des personnels…) ainsi que d'un plan de continuité d'activité (PCA).

Toulouse-INP s'appuie sur un schéma directeur du numérique (SDN) mis à jour et validé par les instances début 2024. Ce document cadre est en cohérence avec sa stratégie globale et les évolutions technologiques de l'enseignement supérieur. Il fixe les grandes orientations numériques de l'établissement, tant pour les activités pédagogiques et scientifiques que pour les fonctions support et administratives. Il intègre les objectifs en matière d'innovation, de transition numérique, de cybersécurité, de performance environnementale et de conformité réglementaire (notamment RGPD).

Les usages du numérique sont régis par une charte informatique, diffusée à l'ensemble de la communauté de Toulouse-INP (élèves, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques, …) dès leur intégration. Cette charte formalise les bonnes pratiques, les responsabilités individuelles, les règles d'usage des équipements, des plateformes et des services numériques de l'INP-AgroToulouse. La signature de ce document est obligatoire et fait partie intégrante du processus d'accueil.

INP-AgroToulouse déploie un écosystème numérique complet, répondant aux exigences de ses missions d'enseignement, de recherche et de gestion du MESR. Sur le plan pédagogique, les formations s'appuient sur des infrastructures réseau robustes, une couverture Wi-Fi généralisée, et des équipements mutualisés (salles informatiques, laboratoires, serveurs de calcul).

Les étudiants et enseignants ont accès à des outils numériques spécialisés tels que des :

- Logiciels de simulation numérique, de calcul scientifique et de modélisation (MATLAB, ANSYS, Simulink, COMSOL, …) ;

- Outils de CAO/DAO, conception de systèmes, électronique, robotique (SolidWorks, AutoCAD, Eagle, LabVIEW, ...) ;

- Logiciels de cartographie (Arcgis, …) ;

- Plateformes de cours en ligne et de travail collaboratif : Moodle, Zoom, Wooclap, Renater Partage (messagerie, partage et édition collaborative de documents, calendriers partagés, …), Rainbow (téléphonie sur IP, messagerie instantanée), gitlab, ShareLaTeX, …, pour faciliter le distanciel, l'hybridation et le travail en mode projet.

- Outils de gestion de la vie étudiante et de la scolarité (Apogée en cours de remplacement par Pegase à la prochaine rentrée universitaire, des logiciels open source issus de la communauté du MESR ou développés en interne) intégrés à un ENT (planete.inp-toulouse.fr) centralisant les services (mes notes, mon emploi du temps, mes cours, …).

Les infrastructures critiques de Toulouse-INP sont hébergées dans le datacenter (DC) labellisé de la région Occitanie (DrOcc), dans le cadre à la fois d'un service d'hébergement sec et d'un service cloud académique. Ce choix repose sur des enjeux multiples :

- Sécurité renforcée des hébergements grâce à une infrastructure supervisée, redondée, protégée physiquement et conforme aux standards du secteur public ;

- Optimisation des performances énergétiques, avec un pilotage rigoureux des consommations et des engagements concrets en faveur du développement durable ;

- Résilience accrue en cas d'incident local, grâce à la mutualisation et à la haute disponibilité du DrOcc.

Ce cloud académique héberge non seulement les services internes (ENT, scolarité et plus globalement toutes les briques majeures du système informatique dont le service de fichiers mutualisé à compter de la prochaine rentrée, les infrastructures VDI, …), mais permet aussi aux étudiants d'accéder à des ressources documentaires mutualisées à l'échelle régionale ou nationale ainsi qu'à des ressources propres à l'établissement, spécifiques aux différentes formations ou aux projets de recherche.

L'Ecole bénéficie également d'un système intégré de production et de gestion de cartes multi-services, délivré aux élèves, personnels et hébergés. Ces cartes donnent accès à de nombreux services :

- Contrôle d'accès aux bâtiments et laboratoires ;

- Paiement dans les restaurants universitaires (CROUS) ;

- Transport en commun grâce à une interopérabilité avec les dispositifs des opérateurs locaux ;

- Accès aux imprimantes situés dans l'ensemble des bâtiments.

Dans une logique d'adaptation aux nouveaux usages, Toulouse-INP a amorcé l'introduction progressive de la solution VDI Horizon (Virtual Desktop Infrastructure). Cette technologie permet aux élèves et aux personnels d'accéder à distance à un environnement de travail virtualisé, identique à celui proposé dans les salles informatiques. Les objectifs sont multiples :

- Faciliter le télétravail et les enseignements à distance dans des conditions équivalentes à l'usage sur site ;

- Permettre le BYOD (Bring Your Own Device), en offrant un accès simple et sécurisé aux ressources et services numériques pédagogiques à partir de n'importe quel appareil personnel ;

- Assurer une gestion centralisée et sécurisée des environnements numériques.

Face à l'augmentation des menaces numériques, Toulouse-INP a mis en œuvre une politique plus engagée et structurée de cybersécurité suite à une cyberattaque d'ampleur qui a frappé l'Etablissement à la rentrée universitaire 2022. Cette politique est fondée sur une démarche d'amélioration continue et conforme aux recommandations de l'ANSSI et du MESR.

Le programme de sécurisation comprend :

- Une analyse des risques régulière, avec cartographie des actifs critiques ;

- Une gestion fine des identités et des accès (IAM) avec authentification forte (SSO, double facteur), droits limités et traçabilité des connexions ;

- Un accès sécurisé aux ressources internes via un VPN protégé par authentification multi-facteurs (MFA), garantissant la sécurité des connexions distantes ;

- La mise en place d'un bastion (Wallix) permettant de sécuriser, contrôler et tracer les accès des prestataires extérieurs aux serveurs et services numériques sensibles de l'établissement ;

- Des systèmes de sauvegarde et de redondance, testés régulièrement ;

- Des audits de sécurité tels que ORADAD pour l'Active Directory (service ANSSI avec lequel nous obtenons la note maximale aujourd'hui 5/5), tests d'intrusion et supervision active des réseaux ;

- Des actions de sensibilisation et formations régulières à destination de toute la communauté (phishing, sécurité mobile, hygiène numérique) – (prestation solution AvantDeCliquer) ;

- Un plan de gestion des incidents et de réponse rapide, opérationnel en cas de compromission.

Enfin, un Plan de Continuité d'Activité (PCA), qui se déploie progressivement, assure la capacité de l'Ecole à maintenir ou restaurer ses activités critiques en cas d'événement majeur. Il intègre une organisation de crise, des outils de communication de secours, et une gouvernance dédiée qui a été expérimentée lors de la cyberattaque de 2022.

Par cette organisation cohérente et proactive, INP-AgroToulouse garantit à ses élèves, personnels, hébergés et partenaires un environnement numérique performant, sécurisé, durable et conforme aux enjeux d'une école d'ingénieurs moderne.

Éléments de preuve :

Schéma directeur des systèmes d'information

Charte (ou règlement intérieur) sur l'usage du numérique

Liste des outils numériques pour la formation et les enseignements

A.5.4 Moyens financiers

L'école dispose de ressources financières diversifiées lui permettant d'accomplir ses missions. Elle rend compte de l'utilisation de ses ressources et met en place des outils de comptabilité analytique, notamment pour calculer et suivre les coûts annuels de ses formations par catégorie d'élèves-ingénieurs.

L'école élabore un plan pluriannuel d'investissement.

Elle est encouragée à mettre en œuvre une politique d'achats responsable, comprenant des clauses sociales et environnementales.

AgroToulouse est une école interne disposant d'un budget propre intégré au budget de Toulouse INP dont il fait partie, en vertu de l'article L719-5 du Code de l'Education. Ainsi, les moyens financiers de l'École sont attribués par le CA de Toulouse INP, même si le CE est consulté préalablement pour l'approbation de son budget. Elle gère de manière indépendante le budget qui lui est alloué (le Directeur est ordonnateur secondaire de droit en vertu de l'article L713-9). Cette organisation budgétaire implique un dialogue constant avec la Présidence et les services de Toulouse INP pour l'obtention de moyens permettant à AgroToulouse d'accomplir ses missions, notamment en matière de ressources humaines via les campagnes d'expertise emplois ou pour assurer le développement du campus et garantir sa sécurité.

Le budget de l'Ecole est positionné sur une unité budgétaire spécifique). Son périmètre n'intègre pas les financements pluriannuels de la recherche et la masse salariale de l'Ecole. Depuis l'exercice 2024, l'ensemble des crédits de personnel sont ouverts sur une unité budgétaire centralisée au niveau de Toulouse INP, à l'exception de la rémunération de personnels financés sur des projets spécifiques de l'Ecole (EUR TULIP, Projet ANR France 2030 HERCULE par exemple sur la période concernée).

Le budget propre de l'Ecole intègre donc les seules ressources et dépenses directement liées à son activité :

- En recettes, les droits d'inscription ; la taxe d'apprentissage ; les ressources propres provenant de l'alternance sur lesquelles s'applique un prélèvement forfaitaire de Toulouse INP (entre 15% et 35% selon la nature des recettes) ; des couts de fonctionnement refacturés auprès des laboratoires ; des financements spécifiques affectés par l'Etat (contribution aux concours organisés par le SCAV par exemple) ou obtenus dans le cadre d'appels à projets (France 2030 HERCULE par exemple).

- En dépenses, les dépenses de pilotage et de fonctionnement courant en lien avec la formation, la vie étudiante, l'entretien et la maintenance du campus dont le paiement des fluides.

La seule difficulté est que le déploiement de cette architecture budgétaire n'est pas adossé à la mise en œuvre d'un système de comptabilité analytique permettant de calculer, jusqu'à aujourd'hui, le cout des formations par catégorie d'élèves ingénieurs. Mais cela est un projet à moyen terme de l'établissement.

Au sein du périmètre qui est le sein, l'Ecole gère de manière autonome le budget qui lui est alloué. Elle veille à réaliser les investissements nécessaires au bien-être de ses collaborateurs, de ses élèves et du personnel hébergé. Elle n'hésite pas à rechercher de nouvelles sources de financements pour poursuivre son développement, notamment via les appels à projets.

De nouveaux aménagements ont ainsi pu être proposés en vue de favoriser de nouvelles pratiques pédagogiques, comme par exemple récemment la création d'un studio de podcasts et modernisation des équipements de visioconférences des salles et amphithéâtres dans le cadre du projet ANR Hercule et du projet Région AgroVertir.

Éléments de preuve :

Budget de l'école entériné par ses instances de gouvernance (charges dont salaires et produits)

Budget de fonctionnement de l'école concernant les formations (charges et produits) (hors recherche)

Coût de la formation/élève/an

FISA : coûts moyens pris en compte par les branches et perçus des CFA, reste à charge

Plans d'investissements (passé et futur)

Plan prévisionnel financier en cas de nouvelle formation ou de nouveau site, ou de développement fort

Participez à l'analyse SWOT du **Chapitre A5 (Moyens et leur emploi)** en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://app.wooclap.com/AKOOAE?from=instruction-slide

Souhaiteriez-vous appliquer des modifications au **chapitre A-5 (Moyens et leur emploi)** ? Si oui, vous pouvez proposer des modifications en cliquant ci-dessous :

https://app.wooclap.com/THIFSC?from=event-page